



LEAF
FAEJ

WOMEN'S LEGAL
EDUCATION & ACTION FUND
FONDS D'ACTION ET D'ÉDUCATION
JURIDIQUE POUR LES FEMMES

Appel de propositions – Renforcer la capacité communautaire

Le Fonds d'action et d'éducation juridique pour les femmes (FAEJ) est un organisme national à but non lucratif qui travaille à faire progresser l'égalité réelle des femmes, des filles et des personnes transgenres et non binaires au Canada, au moyen de litiges, de réformes juridiques et de l'éducation juridique du public.

Nous finançons une analyse de l'environnement concernant la capacité de litige stratégique des organismes du secteur de la violence fondée sur le genre/violence contre les femmes (VFG/VCF). Nous invitons les propositions individuelles et celles soumises par deux ou trois chercheur·euse·s collaborateur·trice·s.

Les documents de proposition peuvent être écrits en français ou en anglais.

Les propositions doivent être reçues au plus tard le **12 novembre 2023 à 23 h 59 (heure de l'Est)**. De plus amples renseignements sont fournis ci-dessous.

Merci de diffuser cette invitation dans vos réseaux!

Aperçu

Nombre de subventions	1
Valeur	20 000 \$ *
Durée	De novembre 2023 à mars 2024
Date limite pour le dépôt des propositions	Le 12 novembre 2023 (23 h 59 H.E.)
Annonce du résultat	D'ici le 21 novembre 2023

**Note : La valeur contractuelle indiquée ici correspond à la rémunération du travail du chercheur ou de la chercheuse. Le FAEJ dispose d'un budget complémentaire pour les honoraires et les frais de traduction. Si deux ou trois collaborateur·trice·s se voient attribuer le contrat, cette valeur sera répartie entre les chercheur·euse·s.*

Contexte

La lutte contre la VFG/VCF nécessite des actions aux paliers individuel et systémique. Le litige stratégique féministe (LSF) est un outil clé pour susciter des changements systémiques. Le LSF va au-delà des cas individuels, pour revendiquer des changements plus larges à la législation, aux politiques et aux pratiques en se concentrant sur l'expertise des communautés et en s'appuyant sur elle. Le LSF par des acteur·trice·s du secteur de la VFG/VCF peut avoir un impact considérable sur la réponse à la VFG et sa prévention, en plus d'habiliter les communautés qu'ils/elles desservent.



LEAF
FAEJ

WOMEN'S LEGAL
EDUCATION & ACTION FUND
FONDS D'ACTION ET D'ÉDUCATION
JURIDIQUE POUR LES FEMMES

Toutefois, la capacité de recours au LSF est très inégale dans le secteur de la VFG/VCF. Les litiges sont coûteux et exigent du temps. Il peut être difficile de s'orienter dans le système juridique colonial. Cela crée des obstacles dans l'accès au LSF, en particulier pour les femmes, les personnes trans et non binaires qui sont noires, autochtones, racisées, à faible revenu, handicapées et/ou nouvelles arrivantes, de même que pour les organismes qui travaillent avec et pour elles.

Le Projet de renforcement de la capacité communautaire du FAEJ vise à développer, à mettre en place et à évaluer les outils, les ressources et les relations nécessaires pour renforcer la capacité de recours au LSF dans le secteur de la VFG. Nous finançons une analyse de l'environnement qui évaluera la capacité de litige stratégique des organismes du secteur de la violence fondée sur le genre/violence contre les femmes (VFG/VCF). Comme décrit ci-dessous, cela impliquera à la fois une recherche sur la jurisprudence et un travail auprès d'organismes.

Description

L'analyse de l'environnement comporte trois volets clés : (1) recherche sur la jurisprudence; (2) consultations d'organismes; et (3) rapport final.

- (1) La/le-s candidat-e-s retenu-e-s examinera/examineront la jurisprudence afin de compiler des statistiques sur le recours au LSF par des organismes de lutte contre la VFG/VCF au cours des dix dernières années. Cela inclura des données sur le type d'implication, sa nature et son lieu (à la fois géographique et institutionnel), et des informations sur les organismes.
- (2) La/le-s candidat-e-s retenu-e-s consultera/consulteront directement des organismes de lutte contre la VFG/VCF afin de mieux comprendre l'exposition du secteur au système juridique et au LSF ainsi que son expérience en la matière. Cela impliquera de préparer un questionnaire d'enquête et de le disséminer, en plus d'animer de petits groupes de discussion ciblés.
- (3) Les conclusions des deux premiers volets fourniront en contenu un rapport final qui :
 - résumera les résultats clés de la recherche sur la jurisprudence et des entretiens organisationnels;
 - présentera une analyse des capacités existantes de LSF du secteur de la VFG/VCF et identifiera les besoins de capacité supplémentaire dans le secteur.

Les volets écrits de l'analyse environnementale peuvent être en français ou en anglais. Le volet « entretiens organisationnels » se déroulera principalement en anglais.

Le-s candidat-e-s retenu-e-s sera/seront soutenu-e-s par le/la directeur-trice du Projet de renforcement de la capacité communautaire.

Valeur et durée



LEAF
FAEJ

WOMEN'S LEGAL
EDUCATION & ACTION FUND
FONDS D'ACTION ET D'ÉDUCATION
JURIDIQUE POUR LES FEMMES

La/le-s candidat-e-s retenu-e-s recevra/recevront 20 000 \$ pour mener à bien ses/leurs recherches et rédiger son/leur rapport. Le FAEJ dispose d'un budget complémentaire pour les honoraires et les frais de traduction.

La/le-s chercheur-euse-s devra/devront respecter un échéancier pour les produits à livrer, incluant :

- soumettre un plan détaillé de recherche et d'entretiens pour le 15 décembre 2023;
- disséminer le questionnaire organisationnel pour le 15 janvier 2024;
- réaliser les groupes de discussion organisationnels pour le 29 février 2024;
- soumettre une ébauche du rapport pour le 11 mars 2024; et
- soumettre la version finale du rapport pour le 31 mars 2024.

En postulant à cette occasion de financement, le/la ou les éventuel-le-s candidat-e-s retenu-e-s consent-ent à ce que le FAEJ partage publiquement les produits qui résulteront de la recherche.

Processus de demande

Chaque candidat-e doit soumettre les documents suivants dans un seul fichier PDF :

- une lettre d'intention d'une à deux pages résumant son expertise/expérience pertinente au sujet de la recherche;
- son curriculum vitæ;
- un bref exemple (de 5 à 10 pages) de texte écrit par lui/elle.

Les candidatures seront acceptées uniquement par courriel. Dans l'objet de votre courriel, mentionnez « Appel de propositions – Renforcer la capacité communautaire ». Les courriels de candidature doivent être envoyés à Cee Strauss (iel), à c.strauss@leaf.ca, au plus tard à 23 h 59 (H.E.) le 12 novembre 2023.

La/le-s candidat-e-s choisi-e-s sera/seront avisé-e-s au plus tard le 21 novembre 2023. Nous communiquerons uniquement avec la/le-s candidat-e-s choisi-e-s.

Le FAEJ accueille et encourage les candidatures de personnes handicapées pour toutes les opportunités disponibles. Dans la mesure du possible, des accommodements seront mis en place sur demande pour les candidat-e-s participant à tous les aspects du processus de sélection.

Le FAEJ encourage les candidatures de personnes qui reflètent la diversité de nos communautés. Nous encourageons vivement à postuler les candidat-e-s qui sont noir-e-s, autochtones, racisé-e-s, nouveaux/nouvelles arrivant-e-s, de genres divers et/ou d'autres groupes méritant l'équité. Si vous vous sentez à l'aise de le faire, veuillez indiquer dans votre lettre d'intention si vous vous identifiez comme membre d'un groupe en quête d'équité.



LEAF
FAEJ

WOMEN'S LEGAL
EDUCATION & ACTION FUND
FONDS D'ACTION ET D'ÉDUCATION
JURIDIQUE POUR LES FEMMES

Coordonnées

Pour toute question sur cette occasion de financement ou toute demande d'accommodement en lien avec le processus de candidature, communiquez avec Cee Strauss à c.strauss@leaf.ca.

Téléchargez cet appel de propositions en fichier PDF ici.